

| Nombre de membres            |             |                                     |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62                           | 34          | 35                                  |

**Date de la convocation**  
11 mars 2025

**Numéro de la délibération**  
25-06

**Objet de la Délibération**  
Affectation du résultat 2024

L'an deux-mille-vingt-cinq, le premier avril à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le onze mars deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Patay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**  
Muriel BATAILLE (Tournois), Dimitri GIGAULT (suppléant de Élodie BEUCHERIE – Rouvray-Sainte-Croix), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**  
Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC – Cléry-St-André), Jean-Marie CORNIERE (Dry), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA – Rozières-en-Beauce), Pascal FOULON (St-Ay), Philippe GACONNET (Cravant), Grégory GONET (Messas), Marie-Christine MALET (Suppléante de Bertrand HAUCHECORNE – Mareau-aux-Prés), Philippe GAUDRY (suppléant de Anna LAMBOUL – Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE – Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épièdes-en-Beauce).

A donné pouvoir : Martiel SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes) à Marie-Paule DUMINIL (Cercottes).

**Assistaient également :**  
Les délégués suppléants de la COBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Brigitte BLAIN (Chevilly).

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Maxime LEGOUT (Lailly-en-Val), Olivier SILBERBERG (Fibois Centre Val de Loire) et Hubert DÉSIRÉ (SCIC Bois énergie centre).

Vu la délibération n° 2025-05 du 1<sup>er</sup> avril 2025 portant sur le compte financier unique 2024,

Considérant les débats au sein de l'assemblée délibérante,

Entendu l'exposé du Président,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

| Nombre de membres                  |                |   |
|------------------------------------|----------------|---|
| Afférents<br>au Comité<br>Syndical | En<br>fonction | Qui ont pris<br>part aux<br>délibérations |
| 62                                 | 34             | 35  |

Date de la convocation  
11 mars 2025

Numéro de la délibération  
25-06

Objet de la Délibération  
Affectation du résultat 2024

- D'affecter la totalité du résultat cumulé de fonctionnement, d'un montant de 47 016,25 €, en recette de fonctionnement au compte 002
- D'affecter la totalité du résultat cumulé d'investissement, d'un montant de 37 859,87 €, en recette d'investissement au compte 001
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme au Registre des délibérations,

  
Frédéric CUILLERIER  
Président du  
PETR Pays Loire Beauce



  
Michel FAUGOUIN  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 045-200075869-20250401-25\_06-DE

